



Intrum justitia projet saisine tribunal

Par **mon_etoile**, le **02/05/2016 à 14:42**

bonjour,rnrnsi aujourd'hui je viens vers vous c'est que je suis complètement paumée dans mes droits....et que je commence à avoir peur....rnrnil y a un mois, je reçois un courrier d'intrum justitia qui me demande de payer la somme de 878.87 euros pour un crédit a la consommation fait en avril 2007 auprès de Carrefour.rnrnaprès 3 lettres de relance d'Intrum justitia, je reçois un **projet de saisine du tribunal me priant de payer sous 4 jours la somme dite**.rnrnmes questions : rnrn- quels sont mes droits?rn- jusqu'où cette société peut elle aller pour me réclamer cette somme et que faire pour qu'elle arrête?rn- suis je vraiment obligé de solder cette dette?rnrnje vous remercie du temps passé à votre réponse et vous souhaite une bonne journée !rnrnmon_etoile !

Par **chaber**, le **02/05/2016 à 15:28**

bonjourrnrnAvez-vous lu le site ci-dessousrnrnhttp://www.experatoo.com/information-du-consommateur/officines-recouvrement_73116_1.htm#.VydLx-Q4LYUrnrnJe suppose que vous n'avez reçu que des lettres simples, faites pour vous affoler et que vous vous engagiez.rnrnLRAR, (en conservant un double), **demandant copie du titre exécutoire**, sans vous engager pour régler, même un euro.